

Démarche : Inscription au DELF A2 - du 19 au 26 mai 2026 - Université d'Orléans

Organisme : Institut de français (IDF) - Bureau du DELF/DALF

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>
Date de naissance	<input type="text"/>

Formulaire

Cette procédure concerne uniquement l'inscription au DELF niveau A2 pour la session du mois de mai 2026.

L'examen écrit se déroulera le mardi 19 mai 2026 après-midi et l'examen oral entre le 19 mai après-midi et le 26 mai 2026 selon un planning qui vous sera communiqué en amont.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 16 avril 2026 inclus.

Pour plus d'informations sur l'examen du DELF, consultez ce lien : <https://www.univ-orleans.fr/fr/idf/certifications/delfdalf/presentation-delfdalf>

Pour toute autre question, vous pouvez contacter l'IDF à idf.delf-dalf@univ-orleans.fr ou au 02.38.49.48.46

Protection des données

En cochant cette case, vous autorisez le traitement de vos données personnelles dans les conditions décrites ci-après et dont la base légale est le consentement.

L'Université déclare qu'elle se conforme aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) 2016/679 du 27 avril 2016 ainsi qu'à la réglementation nationale en vigueur relative au traitement de données à caractère personnel.

Conformément à ces dispositions, sont des données personnelles, toutes les informations qui se rapportent à une personne physique identifiée ou identifiable.

Le responsable de traitement est L'Université d'Orléans, située au Château de La Source, Avenue du Parc Floral – BP 6749, 45067 Orléans CEDEX 2, représentée par son Président.

Seuls le bureau du DELF/DALF de l'IDF et France Education International seront destinataires des informations collectées, dont le traitement sera limité à ce qui est strictement nécessaire à la prise en charge de votre demande et dont la finalité est déterminée, explicite et légitime, ce qui empêche tout traitement ultérieur incompatible.

Vos données personnelles seront conservées de manière sécurisée et ne seront accessibles par les services opérationnels que pendant le temps nécessaire à l'accomplissement de la finalité poursuivie lors de leur collecte, soit 1 an.

Vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification de ces données. Vous bénéficiez également des droits d'effacement et de limitation du traitement de vos données personnelles. Enfin, vous pouvez à tout moment vous opposer au traitement des données vous concernant.

Vous pouvez exercer ces droits en adressant un courriel à l'adresse : idf@univ-orleans.fr.

Pour l'exercice de ces droits ou pour toute question relative aux traitements de données, vous pouvez également contacter :

- Jusqu'à la communication des résultats : le Délégué à la Protection des Données de l'Université d'Orléans à l'adresse : dpo@univ-orleans.fr

Inscription au DELF A2 - du 19 au 26 mai 2026 - Université d'Orléans

- Après la publication des résultats : le bureau DELF/DALF de France Education International

1 rue Léon Journault – 92 310 Sèvres

Ou au Rectorat de l'Académie d'Orléans -Tours

En cas de difficultés liées à la gestion de vos données personnelles ou à l'exercice de vos droits, vous pouvez introduire une requête auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) via son site internet (www.cnil.fr) ou par courrier postal (CNIL - Service des Plaintes - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75 334 PARIS CEDEX 07).

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Identité

Nom de naissance

Date de naissance

Ville de naissance

Votre ville de naissance doit être identique à celle figurant sur votre pièce d'identité.

Pays de naissance

Votre pays de naissance doit être identique à celui figurant sur votre pièce d'identité.

Nationalité

Coordonnées

N° et nom de la rue

Chez M./Mme

Si vous habitez chez un particulier, merci d'indiquer son nom.

Code postal

Ville

Courriel

Numéro de téléphone

Inscription au DELF A2 - du 19 au 26 mai 2026

Êtes-vous étudiant à l'Université d'Orléans ?

Inscrit à l'Université d'Orléans en 2025-2026

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Oui, je suis étudiant de l'Université d'Orléans

Non, je m'inscris à titre individuel

Si oui, indiquez votre numéro d'étudiant :

Avez-vous déjà passé un examen DELF-DALF ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Oui

Non

Si oui, indiquez votre numéro de candidat :

Il s'agit d'une suite de 12 chiffres

Lieu, date et niveau(x) passé(s)

Vous sollicitez une inscription pour :

En cas de doute sur votre statut, contactez l'IDF avant de valider votre inscription.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Candidat inscrit à l'UO - Examen du DELF A2 (84€)

Candidat extérieur - Examen du DELF A2 (105€)

Candidat inscrit en DUEF à l'Institut de français - Stagiaire de la formation continue (SEFCO)

Pour quel motif souhaitez-vous passer cette certification ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Pour intégrer l'Université/faire des études

Pour des raisons professionnelles

Pour déposer une demande de nationalité ou de résident longue durée

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Merci de joindre votre pièce d'identité lisible

Documents autorisés : passeport, titre de séjour

Moyen de paiement

- Paiement en espèce, chèque et carte bancaire, directement à l'accueil de l'IDF.

- Paiement par virement bancaire, veuillez trouver le RIB de l'Université d'Orléans à l'aide du lien suivant :

http://www.univ-orleans.fr/upload/public/2020-06/RIB-universite-orleans_0.pdf

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Inscription au DELF A2 - du 19 au 26 mai 2026 - Université d'Orléans

- Chèque (à l'ordre de l'agent comptable de l'Université d'Orléans)
- Carte bancaire
- Virement (n'oubliez pas d'indiquer en référence NOM PRÉNOM - DELF/IDF)

Votre inscription sera définitive à la réception du règlement. La date limite de paiement est le 16 avril 2026.

Engagements

J'ai pris connaissance des conditions d'annulation et de remboursement.

- En cas d'annulation du candidat jusqu'au 16 avril 2026 inclus, le candidat pourra être intégralement remboursé des frais d'inscription.
- En cas d'annulation du candidat à compter du 17 avril 2026, aucun remboursement ne pourra être effectué.
- En cas d'absence du candidat aux épreuves, aucun remboursement ne pourra être effectué.
- En cas d'annulation des épreuves par l'Institut de français dû à un cas de force majeure, le candidat sera intégralement remboursé des frais d'inscription.

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

J'ai l'honneur de solliciter mon inscription pour le DELF A2 - session de mai 2026 à l'Institut de Français de l'Université d'Orléans.

Certifie sincères et véritables les renseignements ci-dessus.

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non